

# France-Algérie: un rapport pour réconcilier les mémoires

**Le rapport de Benjamin Stora sur «Les questions mémorielles portant sur la colonisation et la guerre d'Algérie» a suscité à la fois beaucoup d'intérêt et de vifs débats en France comme en Algérie. Son auteur a été invité à venir le présenter et en débattre devant le Comité central de la LDH.**

Gérard ASCHIERI, rédacteur en chef de *Droits & Libertés*

**P**ourquoi la LDH porte-t-elle un intérêt particulier à la mémoire liée à la colonisation et à la guerre d'Algérie? Parce qu'elle a été en pointe historiquement sur le sujet. Et parce que la mémoire de la guerre d'Algérie reste une source de tensions, dans la société française.

Dans sa présentation devant le Comité central de la LDH le 6 février dernier, Benjamin Stora a tenu à rappeler les conditions d'élaboration de son rapport: une commande du président de la République. L'historien avait eu l'occasion de lui demander quelle suite il entendait donner à la reconnaissance du meurtre de Maurice Audin, lui suggérant de faire un état des lieux des problèmes de mémoire liés à la guerre d'Algérie. Une proposition lui est parvenue en ce sens en février 2020, et il a accepté en juillet, après avoir hésité. En effet il faut avoir conscience que la réconciliation mémorielle est très difficile sur ce sujet, du côté algérien, et aussi de la part de groupes, en France, détenteurs d'une forme de «rente mémorielle».

En quelques mois, sans moyens matériels, bénévolement, B. Stora a recueilli de nombreux témoignages tout en engageant

une rédaction solitaire. Il dénombre environ quarante associations rencontrées, y compris certaines qu'il ne connaissait pas, qui lui ont permis d'aller au-delà du contenu qu'il voyait à sa mission et aux recommandations qu'il envisageait. Il a ainsi découvert les enjeux de la sauvegarde des cimetières juifs, des groupes d'appelés de la guerre d'Algérie qui reversent leurs pensions d'anciens combattants pour des initiatives concrètes d'aide au développement de villages en Algérie. Ont été rencontrés entre autres des groupes sur les essais nucléaires en Algérie, des associations de familles de disparus, le Collectif du 17 octobre 1961, quatre associations de harkis. Celles-ci, toujours en attente de marques de reconnaissance et de respect, demandent, au-delà de la journée consacrée, un discours officiel du président de la République sur l'abandon des troupes supplétives.

Sans détailler toute l'histoire de l'Algérie contemporaine ou coloniale, B. Stora s'est efforcé dans son rapport d'expliquer en quoi consistait le blocage mémoriel. Selon lui l'important pour les Algériens n'est pas la guerre, qui marque la fin de la colonisation, mais plutôt le début de la coloni-

sation, avec la dépossession des identités liée entre autres au sigle «SNP» («sans nom patronymique»)<sup>(1)</sup>, et donc des imaginaires nationalistes déconnectés de part et d'autre. La France a développé le sien sur la grandeur de son empire colonial, avec un combat anticolonialiste très minoritaire jusqu'à la fin de la guerre d'Algérie, et un grand isolement de celles et ceux qui menaient ce combat<sup>(2)</sup>.

## Les leviers de la réconciliation mémorielle

Benjamin Stora a voulu éviter les positions de principe mais propose des mesures concrètes avec quelques initiatives mémorielles immédiates fortes, comme l'entrée de Gisèle Halimi au Panthéon, la reconnaissance de l'assassinat de l'avocat Ali Boumendjel, en 1957; mais aussi la constitution d'une commission «Mémoires et vérité», chargée d'impulser des initiatives communes entre la France et l'Algérie sur les questions de mémoires. Le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie en 2022 peut constituer une perspective, pour ces initiatives.

La question des excuses a été fortement mise en avant dans les débats et les critiques autour du rapport. Pour B. Stora, dans le contexte d'extrême droitisation de la société française, ce sujet est à discuter, mais il se dit convaincu que c'est avant tout de pédagogie qu'il faut user, pour faire connaître l'histoire de la colonisation, avec aussi ses personnages anticolonialistes, ses lieux de mémoire. Des discours présidentiels à Alger (F. Hollande) et Constantine (N. Sarkozy) ont déjà condamné le

**«Selon Benjamin Stora il ne s'agit pas d'expliquer la question coloniale aux Algériens, qui savent ce que signifie la sous-citoyenneté, la sous-humanité, mais de s'adresser à la société française, d'expliquer tout en reconnaissant, plutôt qu'en se repentant.»**

système colonial. Sans explication, des excuses seraient instrumentalisées par l'extrême droite. Selon lui, certains intellectuels qui ont réagi à la publication du rapport souhaitent une condamnation radicale, mais ne font pas d'autre proposition et n'ont pas l'objectif d'expliquer la question coloniale. Il ne s'agit pas de l'expliquer aux Algériens, qui savent ce que signifie la sous-citoyenneté, la sous-humanité, mais de s'adresser à la société française, d'expliquer tout en reconnaissant, plutôt qu'en se repentant. B. Stora revient au texte collectif « France-Algérie : dépassons le contentieux historique », publié en 2007, qui affirmait que ce dépassement « implique une décision politique qui ne peut relever du terme religieux de "repentance". Et des "excuses officielles" seraient dérisoires. Nous demandons donc aux plus hautes autorités de la République française de reconnaître publiquement l'implication première et essentielle de la France dans les traumatismes engendrés par la colonisation en Algérie ». Pour lui, il ne peut s'agir de se contenter de condamner le colonialisme : la question est celle des moyens de la réconciliation. Par ailleurs, alors qu'on retient un affrontement bloc à bloc, il y a de l'intérêt à faire voir, opposé à cela, le « monde du contact », dont de nombreuses personnes qui ont payé de leur vie. Germaine Tillion évoque par exemple en Mouloud Feraoun un « homme pionnier », un « passeur ». Il s'agit d'expériences plus nombreuses qu'on ne le pense, et qu'il faut mettre en valeur.

Benjamin Stora défend l'idée de mettre fin à la juxtaposition des mémoires blessées qui s'affrontent. Il y a pour lui aujourd'hui une véritable envie d'histoire non falsifiée ; il ne faut pas en faire l'économie, car c'est la clef d'entrée dans un nouveau cycle.

## Faire vivre les propositions du rapport

On ne peut que regretter l'absence de réactions officielles en France, sur ce rapport. La discussion lors de cette réunion du Comité central a mis en lumière l'intérêt du texte et de la démarche, malgré des faiblesses que l'auteur reconnaît, comme l'insuffisante prise en compte des victimes de l'OAS.

Mais ce rapport n'aura de conséquences que si des citoyens s'en emparent, en soutenant certaines de ses préconisations ou en formulant d'autres. Par exemple la demande de panthéonisation de Gisèle



*Dans son rapport Benjamin Stora propose quelques initiatives mémorielles immédiates fortes, comme l'entrée au Panthéon de Gisèle Halimi, célèbre avocate engagée dans la défense de militants algériens, et militante féministe.*

Halimi, symbole aussi de la lutte pour les droits des femmes ; la proposition d'une rencontre internationale sur les refus de guerre, lors de la guerre d'Algérie et aussi d'autres conflits ; la suggestion d'inscrire dans l'espace public les noms de personnalités comme Abdelkader ou les militants de l'indépendance algérienne, Josette et Maurice Audin ; ou la poursuite du travail

sur les disparitions forcées pour empêcher leur renouvellement dans les guerres d'aujourd'hui. Les sections de la LDH ont tout leur rôle à jouer, en ces domaines.

Enfin, la bataille pour l'accès des citoyens aux archives<sup>(3)</sup> est un enjeu auquel il importe d'être particulièrement vigilant. L'exécutif a été interpellé par des historiennes et historiens, et des archivistes, pour que la promesse d'ouverture faite par Emmanuel Macron, lors de sa visite à Josette Audin, se traduise dans la réalité. Mais la modification législative annoncée avant l'été 2021 risque au contraire d'aboutir à une fermeture accrue. Une initiative se prépare en septembre 2021, trois ans après cette visite, pour rappeler ce principe démocratique, énoncé lors de la Révolution française, de l'accès de tous aux archives de la nation. ●

(1) Lors de la colonisation l'Etat français a imposé un patronyme aux Algériens, parfois ce simple sigle « SNP », ce qui constituait une forme de déshumanisation ou de négation de leur identité.

(2) Par exemple Gisèle Halimi reste controversée pour cet aspect de son engagement, comme la « porteuse de valises du FLN », alors qu'elle intervenait sous les menaces comme avocate des militantes et militants qui étaient, pour elle, des patriotes.

(3) Voir l'article d'Arlette Heymann-Doat, « Secret défense : la bataille des archives », in *Droits & Libertés* n° 193, mars 2021.